

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD
DE LA
VILLA GALLO-ROMAINE
DE
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2



ÉDITIONS DU CNRS
15, quai Anatole-France
75700 PARIS

1986



ÉDITIONS DE LA
FÉDÉRATION AQUITANIA
28, place Gambetta
33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC	
(P. ARAGON - LAUNET)	13

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A	23
Architecture et fonctions	23
I. Secteur non chauffé	24
II. Secteur chauffé	26
Circulation de l'eau	30
Schéma de circulation	31
NOTES	32

CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B	35
Architecture et fonctions	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences	35
II. La salle de repos (salle 5)	35
III. Transformations dans les salles froides	36
IV. Réfections dans les salles chaudes	38
V. Construction extérieure aux thermes	38
Circulation de l'eau	39
Schéma de circulation	39
NOTES	40

CHAPITRE VII

DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B	77
Architecture et fonctions	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i>	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i>	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i>	79
NOTES	81

CHAPITRE VIII

L'ABANDON DES THERMES	83
NOTES	84
CONCLUSION	85
ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)	87
PHOTOGRAPHIES	103
TABLE DES PLANCHES	(en Hors-Texte)

LIVRE II

DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

CHAPITRE I

LES MOSAIQUES (E. MONTURET)	135
--	-----

CHAPITRE II

LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)	171
--	-----

CHAPITRE III

LES MARBRES (R. MONTURET)	193
--	-----

CHAPITRE IV

LES MONNAIES (J.-P. BOST)	219
--	-----

CHAPITRE V

LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)	231
--	-----

CHAPITRE VI

LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)	245
--	-----

CHAPITRE III

LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A	41
Architecture et fonctions	41
I. <i>Le mur de liaison</i>	41
II. <i>Extension du bâtiment</i>	42
Circulation de l'eau	43
Schéma de circulation	44
NOTES	45

CHAPITRE IV

L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B	47
Architecture et fonctions	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i>	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i>	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i>	52
Circulation de l'eau	53
Schéma de circulation	55
NOTES	56

CHAPITRE V

PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C	57
Architecture et fonctions	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i>	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i>	59
III. <i>Salle 17</i>	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i>	61
Circulation de l'eau	61
Schéma de circulation	63
Étude comparative	63
NOTES	66

CHAPITRE VI

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A	69
Architecture et fonctions	69
I. <i>Vue d'ensemble</i>	70
II. <i>Le Frigidarium</i>	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i>	72
Circulation de l'eau	75
Schéma de circulation	76
NOTES	76

LIVRE I

L'ARCHITECTURE DES THERMES

R. MONTURET – H. RIVIÈRE

CHAPITRE VII

DERNIERS AMÉNAGEMENTS

TROISIÈME ÉTAT - PHASE B

Le balnéaire tel qu'il avait été aménagé à la fin du IV^e siècle a fonctionné pendant moins d'un demi-siècle ; les pilettes de l'hypocauste du *caldarium* est datant de l'état IIIA sont fortement endommagées, ce qui suppose cependant un assez long usage¹. C'est donc dans les premières décennies du V^e siècle (430 environ) qu'ont dû être effectués les travaux visant à remplacer la salle 6 par un *caldarium* plus vaste.

Architecture et fonctions (Pl. 4, 6, 7, 8, 9, 16, 20)

I. Les premiers travaux : salle 21 (Ph. 54, 55, 56)

Ce sont les dimensions de la salle qui devaient être modifiées, non sa fonction : c'est pourquoi le sol de circulation du *caldarium* 6, bâti sur pilettes, a été conservé, alors que ses murs sud, est et nord ont été arasés jusqu'au niveau du sol de l'hypocauste de même que son *alveus*. Ainsi même la fournaise a-t-elle été touchée, ce qui entraîne un abandon provisoire de tout le secteur thermal est². La volonté de maintenir l'hypocauste de la salle 6 a entraîné la construction de profondes fondations, et le sol, à l'extérieur du bâtiment, a été excavé jusqu'à la roche en place, sur une largeur de près de quatre mètres³.

Le plan de la nouvelle salle est hémicirculaire (le rayon est de 4,15 m environ). Sur l'abside côté est se greffent trois absidioles rayonnantes accolées, de diamètre différent⁴, symétriquement disposées par rapport à l'axe est-ouest de la salle. Bâties à même la roche en place, les murs des absidioles, conservés sur une hauteur de 1,21 m, sont larges de 0,80 m. Ils sont montés en *opus vittatum* et liés aux murs de l'abside, qui sont bâtis en *opus mixtum* (une assise de briques, trois assises de pierres). Ils sont collés aux parois du *tepidarium* voisin : l'angle sud-est de la salle 20 est même incorporé dans l'angle du mur sud. En fondation et à l'intérieur de la salle 21, les montants des baies des absidioles sont soulignés par une chaîne de grosses pierres d'angle en tuf, taillées et disposées de manière à épouser la courbure de l'abside centrale. Leurs dimensions et le soin apporté à leur pose s'expliquent puisqu'elles devaient assurer la retombée des arcs en plein cintre des trois ouvertures.

La majeure partie du sol de la salle 21 est constitué par le sol de l'hypocauste de la salle 6 conservé ; dans l'agrandissement une chape de mortier blanc, établie dans les absidioles au même niveau, le complète : celle-ci, non lissée, de qualité très médiocre, repose sur un *statumen* de pierres tassées à même l'argile en place ; son altimétrie (cote - 0,05 m) et son mode de construction semblent prouver qu'il avait été prévu d'aménager un hypocauste dans toute la salle 21. Cette hypothèse se trouve d'ailleurs confortée par l'existence de deux ouvertures dans les murs de la salle, au niveau de ces sols. L'une, de forme rectangulaire, d'une surface de 0,30 m², traverse l'absidiole centrale ; sa base, ses montants et son linteau sont constitués de grosses pierres taillées.

La seconde, identique, est ménagée dans le mur nord de la salle ; ses piédroits sont établis sur les vestiges du foyer Fo₂ arasé au niveau de son radier. En raison de leur situation en plan et en élévation, ces deux ouvertures ne peuvent être que des conduits de chauffe : la présence de deux *praefurnia* était rendue nécessaire par l'importance de la surface à chauffer : la salle 21 (44,75 m²) et la salle 20 (52,70 m²). Mais ces installations n'ont jamais été terminées : aucun foyer n'a été construit à l'extérieur de la salle⁵ ; aucune pilette n'existe dans les absidioles ; quant à la fournaise, elle est abandonnée : le foyer Fo₂ n'est pas reconstruit, le mur est, cassé pour permettre les travaux, n'est pas réparé au contact de la salle 21, l'espace étant simplement comblé par de la terre et des pierres.

Cet inachèvement de la salle à trois absides est certainement à associer aux dégradations subies tant par le bâtiment thermal que par la partie d'habitation de la villa : ils sont peut-être les conséquences des troubles que connut la Novempopulanie lors des invasions wisigothiques de 407-409 et de 414 - 416⁶.

Mais même si le projet initial n'a jamais été réalisé, le plan de la salle 21 et sa place dans le bâtiment thermal méritent qu'on s'y arrête. La *cella trichora* a toujours été connue dans l'architecture antique, surtout dans les constructions funéraires. Elle fut également⁷ assez vite en usage dans les thermes publics, et connut ensuite une grande vogue, jusqu'à la fin de l'Antiquité, tant dans les bains que dans les édifices cultuels. Généralement les absides sont disposées sur trois des côtés d'un quadrilatère (carré ou rectangle), mais le plan en demi-cercle existe également. Par contre, il est assez rare de rencontrer des absidioles se greffant sur un hémicycle, comme à Séviac : on retrouve cette disposition dans les thermes de la villa de Torre de Cardeira, au Portugal⁸, mais sur ce site les niches sont disposées autour de la salle comme elles le seraient sur un plan quadrangulaire. Quant à la juxtaposition des absidioles, elle est également peu fréquente : les thermes de la villa du Casale à Piazza Armerina⁹ en sont un exemple. L'église Saint-Géréon de Cologne (fin du IV^e siècle) présente une succession d'absidioles accolées autour d'une nef ovale¹⁰ : il semble que cet usage qui débute(?) au II^e siècle¹¹, se vulgarise aux IV^e et V^e siècles avant de se généraliser au VI^e siècle, essentiellement dans les édifices cultuels¹². C'est également aux IV^e et V^e siècles que l'on bâtit fréquemment des successions de salles à doubles et triples absides : le meilleur exemple dans un bâtiment à vocation thermale est sans doute celui de Torre de Cardeira, dont le plan offre de nombreuses ressemblances avec celui de Séviac¹³.

II. La reprise des travaux dans la partie est

Après la période d'abandon évoquée ci-dessus, il est certain que la partie est du bâtiment a été réaménagée mais des contradictions apparaissent entre les éléments retrouvés, de sorte qu'il est impossible d'établir avec certitude la chronologie exacte des travaux. Au vu des découvertes effectuées dans la salle 21, on peut admettre qu'elle a été achevée, mais en tant que pièce froide.

Au-dessus des vestiges du sol de la salle 6 retrouvé effondré, dans les absidioles inachevées et dans la tranchée extérieure de fondation ont été mis au jour des fragments de marbre (pilastres, baguettes) de même origine. Ces découvertes prouvent que la suppression de l'hypocauste a été décidée avant même la construction des murs en élévation.

Lors de la fouille, au-dessus de ces remblais, composés essentiellement d'enduits muraux décomposés formant un magma jaunâtre et contenant des fragments de baguettes de marbre et de bobines, a été dégagé, dans l'absidiole centrale, un vestige de sol très détérioré (chaux blanche mêlée à des morceaux de briques) situé à la cote +1,12 m. Ce niveau correspond à celui de

plusieurs petits fragments de mortier de tuileau retrouvés dans toute la pièce et d'un vestige de sol recouvert de marbre (1 m² environ) collé contre le mur sud de la salle. Les circonstances de la découverte de ce fragment ont rendu impossible sa localisation exacte, mais il se situait approximativement à la cote + 1,10 m. Ces divers éléments sembleraient montrer que la salle 21 avait reçu un sol de marbre blanc.

A cette époque les salles 5 et 20 sont-elles maintenues intactes ou, au contraire, forment-elles une seule pièce froide ? La présence dans leurs hypocaustes d'un comblement identique à celui situé sous le sol de la salle 21 favoriserait la seconde hypothèse. Néanmoins plusieurs éléments plaident en faveur de leur maintien en l'état : tout d'abord si ces comblements des salles 20 et 21 sont homogènes cela ne prouve pas qu'ils datent de la même époque. En effet, les remblais proviennent de la démolition des aménagements intérieurs. Or les salles avaient été restaurées en même temps à la phase précédente et les mêmes matériaux avaient sans doute été utilisés. Il est donc logique de retrouver, de part et d'autre du mur mitoyen aux salles 20 et 21, des vestiges identiques ; ensuite nous n'avons pas retrouvé dans les salles 5 et 20 le moindre fragment de sol au-dessus du comblement ; enfin la présence dans le remblai de la salle 20 d'une hache franque (Liv. II, V) daterait celui-ci de l'époque de l'abandon définitif du balnéaire. On peut donc supposer que dans un premier temps la salle 21 a été remblayée puis achevée et que les pièces 5 et 20 n'ont pas été transformées. Ultérieurement ces dernières ont été détruites, et les éléments de leur démolition ont été employés pour leur comblement.

Quoi qu'il en soit, même si elles subsistent, ces salles ne sont plus véritablement thermales, dans la mesure où elles ne sont plus chauffées à la suite de l'abandon de la fournaise orientale. Elles sont toujours accessibles par la salle 19.

III. Les reprises dans le balnéaire

A propos de la salle 21 a été émise l'hypothèse d'un abandon momentané du balnéaire : cette supposition est confirmée par la découverte, dans les autres pièces du bâtiment, des traces d'importants travaux succédant vraisemblablement à des dégradations : ces répartitions ont dû s'échelonner sur de nombreuses années, tout au long de la seconde moitié du Ve siècle et ne peuvent être que postérieures à l'achèvement de la salle à trois absides puisque cette dernière est sans doute recouverte de marbre alors que partout ailleurs ce matériau est supprimé.

A - La restauration du frigidarium (Ph. 50)

Toute la partie sud de la salle 19 — c'est-à-dire la plus récente — a été rénovée à la suite de dégâts importants : le mur sud de la *natatio* est reconstruit, en élévation, au moyen de pierres grossièrement liées. L'angle extérieur sud-ouest est renforcé en fondation par des blocs de calcaires taillés : appareillés sans mortier, ils doublent la fondation du mur de la piscine, et renforcent également la partie nord-ouest du bassin (à cet endroit afin de ménager le débouché de la vidange, ils sont disposés en degrés). Cette consolidation, qui a entraîné la destruction du sol de l'esplanade sud, a sans doute été rendue nécessaire par la médiocre qualité des fondations établies lors de la phase III A (voir p. 70).

Les plaques de marbre qui revêtaient les soubassements des murs, la margelle et les montants de la *natatio* ont été arrachés¹⁴. La mosaïque a été supprimée dans toute la moitié sud de la salle¹⁵. Un nouveau sol de mortier rose, à la cote + 0,96 m, a recouvert le *nucleus* et les vestiges des plaques de marbre des murs. Ce revêtement, de bonne qualité, est simplement lissé. La margelle de la *natatio* a été remontée en briques. Les marches d'accès à la piscine et ses montants ont été recouverts d'une ou deux couches de mortier rose ; celui-ci a également

servi à combler les lacunes existant au centre et au sud-est du pavement mosaïqué (M7) recouvrant le fond. Toutes ces restaurations, apparemment, cherchaient à rendre encore possible l'utilisation du *frigidarium* et de sa *natatio*, mais non à recréer le luxe de l'époque précédente : changement de propriétaire, de vocation de la *villa* ?

B - L'abandon des latrines (Ph. 60, 61)

La suppression du mur mitoyen aux salles 17 et 18, en vue de créer une vaste pièce annexe, a entraîné la démolition des latrines : les sièges ont été détruits, les dalles d'évacuation au sol et le sol lui-même ont été enlevés. Les conduits en sous-sol longeant les côtés ouest, nord et est ont été comblés par de la terre contenant des fragments de briques et de tuiles. Cela a eu pour conséquence d'interdire la vidange, et donc l'usage, des bassins situés en amont des canalisations, à savoir ceux du nord-est du bâtiment (salle 16) : le petit bassin nord de l'*apodyterium* a été démoli, son placage de marbre enlevé. Le conduit ouest des latrines a été muré à son débouché dans la canalisation 2. Celle-ci est maintenue, et sa couverture refaite : ce sont des dalles d'écoulement des latrines et des fragments de colonnes en provenance de la *villa* qui sont remployés, tant à l'intérieur de l'ancienne salle 17 qu'à l'extérieur du bâtiment. Le maintien en état de cette canalisation ne peut s'expliquer que si l'usage des bassins du *caldarium* (S. 12) est maintenu.

Dans la salle 22, qui occupe les surfaces des salles 17 et 18, est établi un sol de mortier blanchâtre, à la cote +0,27 m. Au cours de la fouille ont été observées des traces qui pourraient être celles d'un dallage de terre cuite. Ce sol recouvre le mur arasé qui séparait les latrines de la salle 17 et les vestiges des bassins.

C - Le maintien des salles chaudes ouest

Tepidarium (salle 13) et *caldarium* (salle 12) sont conservés sans transformations apparentes. Les eaux des bassins de la salle 12 s'évacuent par la canalisation 10, dont on a modifié l'aspect : à l'intérieur de la fournaise (salle 11) elle est couverte de grosses dalles calcaires irrégulièrement taillées, posées à même les piédroits. Les cendres ne peuvent donc plus être évacuées par cet intermédiaire : elles sont désormais vidées au sud du bâtiment (secteur TH 19). Entre la canalisation et le mur qui divise la fournaise est établi un sol de mortier rose (cote - 0,16 m). Un sol de mortier jaune (+0,18 m) recouvre la partie ouest de la pièce. La présence de celui-ci laisse supposer une transformation des installations des chaudières du *praefurnium* : son établissement a nécessité une destruction des citernes précédentes. Le matériel retrouvé dans le *statumen* des sols¹⁶ permet de dater ce réaménagement de la fournaise du milieu du Ve siècle. Il atteste qu'à cette époque les petites salles 12 et 13 conservent leur usage : d'ailleurs seul cet ensemble continue à fonctionner en tant que secteur thermal.

oOo

Avec ces restaurations dans le bâtiment thermal de Séviac, on entrevoit sans doute un aspect de la société aquitaine du Ve siècle : un monde en mutation, qui continue à vivre malgré les difficultés.

NOTES

État III : Phase B

1. Voir ci-dessus, p. 74.
2. En effet, le *tepidarium* chauffé par l'intermédiaire de la salle 6 ne peut plus fonctionner. La partie de la fournaise (salle 4) demeurée intacte est recouverte d'un sol de travail en mortier blanc à double pente nord-sud (cote +0,88 m à +0,40 m) et est-ouest (+0,88 m à +0,45 m) qui rend impossible le chauffage de la salle 5 : le foyer de chauffe (+0,13 m) est abandonné.
3. C'est cette importante tranchée de fondation qui rend impossible toute datation précise, car elle a entraîné la disparition des couches archéologiques et donc du matériel.
4. Absidiole nord-est : 1,36 m de rayon
Absidiole est : 1,53 m de rayon
Absidiole sud-est : 1,77 m de rayon (dimensions intérieures).
5. Aucun vestige n'a été mis au jour. A l'extérieur, la salle 21, au niveau du soubassement des fondations, est bordée par une bande de mortier en sifflet, large de 0,80 m en moyenne ; cette maçonnerie recouvre la roche en place et l'on ne voit guère son utilité, puisqu'elle est située au niveau le plus bas des fondations : est-ce une précaution prise pour empêcher les infiltrations d'eau dans l'hypocauste ?
6. M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781, Naissance d'une région*, Paris 1979, ch. I, passim.
7. Cette utilisation est déjà attestée dans les thermes de Trajan à Rome.
8. *Arquivo de Beja*, XVIII - XIX, 1961 - 1962, p. 105-107 (avec plan).
9. Plan dans B. Andreae, *L'art de l'ancienne Rome*, Paris, 1973, p. 534, d'après J.-B. Ward-Perkins.
10. J. Hubert, J. Porcher, W.-F. Wolbach, *L'Europe des Invasions*, Paris 1967, p. 298, fig. 327 B. La datation proposée est la fin du IV^e siècle.
11. Plan du pavillon dit « de Minerva Medica » des jardins de Licinius. Voir le plan donné par J.-C. Ward-Perkins, *L'architecture romaine*, Paris, 1983, p. 302.
12. Ces absidioles accolées se trouvent dans nombre d'édifices tardifs, comme le baptistère de Parenzo (Italie), Saint-Vital de Ravenne, Sainte-Sophie de Constantinople, qui datent de la fin du Ve siècle, début du VI^e siècle. Pour tous ces ensembles architecturaux, voir A. Grabar, *L'Age d'or de Justinien*, Paris, 1966, fig. 399 et 400 p. 346-347.
13. L'association des salles à double et à triple abside se rencontre également, dans la péninsule ibérique, dans l'église de la Marialba, qui date du Ve siècle (voir plan dans J. Fontaine, *L'Art pré-roman hispanique I*, Paris, 1973, fig. 28 p. 96). On verra aussi : J.-G. Gorges, *Les villas hispano-romaines*, Paris, 1979 (*Publ. du Centre Pierre Paris*, 4), p. 141, 475 et pl. XX.
14. La récupération des marbres le long du mur est surprenante, car rien ne semble la justifier. L'arrachement des placages dans toute la partie sud du *frigidarium* et dans les bassins de l'*apodyterium* est sans doute à relier à une récupération du matériau soit pour le réemployer, soit pour s'en servir dans des fours à chaux.
15. Le sol mosaïqué est conservé dans la moitié nord de la pièce. Dans la partie sud sa suppression s'explique par le fait qu'à cet endroit la mosaïque était construite directement sur des remblais très souples, sans *statumen* solide, ce qui a dû entraîner sa détérioration : les couches inférieures ont pu subir des tassements entraînant l'affaissement du sol de circulation.
16. Voir étude stratigraphique, Livre I, p. 96. Les monnaies de Théodose et d'Honorius ont pu circuler longtemps après leur émission, et la lampe à huile n. 2 (Livre II, V) date du Ve siècle, époque à laquelle on peut dater ces travaux : en fait, en raison de la chronologie des autres aménagements, nous proposerons plutôt le milieu ou la seconde moitié du Ve siècle.